



Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada



Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses A](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses B](#) de 2012-2013, ainsi qu'avec le *Plan d'action économique du Canada de 2012* (budget de 2012). Il a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucune vérification ni examen externe, ni encore à l'approbation du Comité ministériel de vérification.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur le plan de la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Le plan stratégique des IRSC désigne cinq grandes priorités de recherche en santé :

- 1) Axer davantage les soins sur le patient et améliorer les résultats cliniques par des innovations scientifiques et technologiques;
- 2) Soutenir un système de soins de santé accessible, viable et de qualité supérieure;
- 3) Réduire les disparités en santé chez les peuples autochtones et les autres populations vulnérables;
- 4) Se préparer à réagir aux menaces existantes et nouvelles pour la santé et y faire face;
- 5) Promouvoir la santé et alléger le fardeau des maladies chroniques et mentales.

Pour plus de détails sur l'autorisation, le mandat et les activités de programme des IRSC, prière de consulter le [Budget principal des dépenses, partie II](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

Méthode de présentation du rapport

Le rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au *Budget principal des dépenses*, au *Budget supplémentaire des dépenses (A)* et au *Budget supplémentaire des dépenses (B)* pour l'exercice 2012-2013. Le rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Dans le cadre des travaux de crédits du Parlement, le Budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement chaque année au plus tard le 31 mars, soit juste avant le prochain exercice. Le budget de 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du Budget principal des dépenses, le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le budget de 2012 n'ont pas pu être incluses dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Au cours de l'exercice 2012-2013, les affectations bloquées ont été établies en vertu de l'autorisation du Conseil du Trésor, et ce, en crédits ministériels pour interdire les dépenses de fonds déjà définis dans le budget de 2012 comme des mesures de réduction des coûts. Dans les années à venir, tout changement aux autorisations ministérielles sera apporté au cours de la mise à jour annuelle des niveaux de référence, approuvée par le Conseil du Trésor, et sera intégré dans les prochains *Budgets principaux des dépenses* déposés au Parlement.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur le rendement ministériel. Cependant, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Dans le cadre de la revue des dépenses du gouvernement du Canada de 2012-2013, on a demandé aux organisations de réaliser des gains d'efficacité dans leurs activités, ainsi que de réorienter leurs processus opérationnels et leurs plateformes de prestation de services. Au cours de l'exercice 2012-2013, les IRSC continueront d'examiner et d'analyser leurs dépenses dans des secteurs comme l'efficacité opérationnelle, les services internes, l'efficacité, la capacité financière et la pertinence, et ce, pour s'assurer qu'ils continuent à remplir leur mandat avec autant d'efficacité et d'efficacité que possible. Voici les résultats du troisième trimestre :

2.1 Faits saillants financiers – État des autorisations (voir la section 6)

Au 31 décembre 2012, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué d'environ 22,6 millions de dollars (2,2 %) comparativement à 2011-2012. Cette diminution découle principalement d'une réduction des autorisations sous le crédit 25 – Subventions, comme les tableaux l'illustrent plus loin. De même, au 31 décembre 2012, les autorisations utilisées avaient diminué d'environ 11,9 millions de dollars (1,8 %) comparativement à l'exercice précédent. Les IRSC ont utilisé 66,1 % (65,8 % en 2011-2012) de leurs autorisations disponibles au troisième trimestre. Leurs dépenses correspondent à celles de l'année précédente; les IRSC sont par conséquent en voie d'utiliser toutes leurs autorisations disponibles en 2012-2013.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Tableau 2.1.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées (en milliers de dollars)

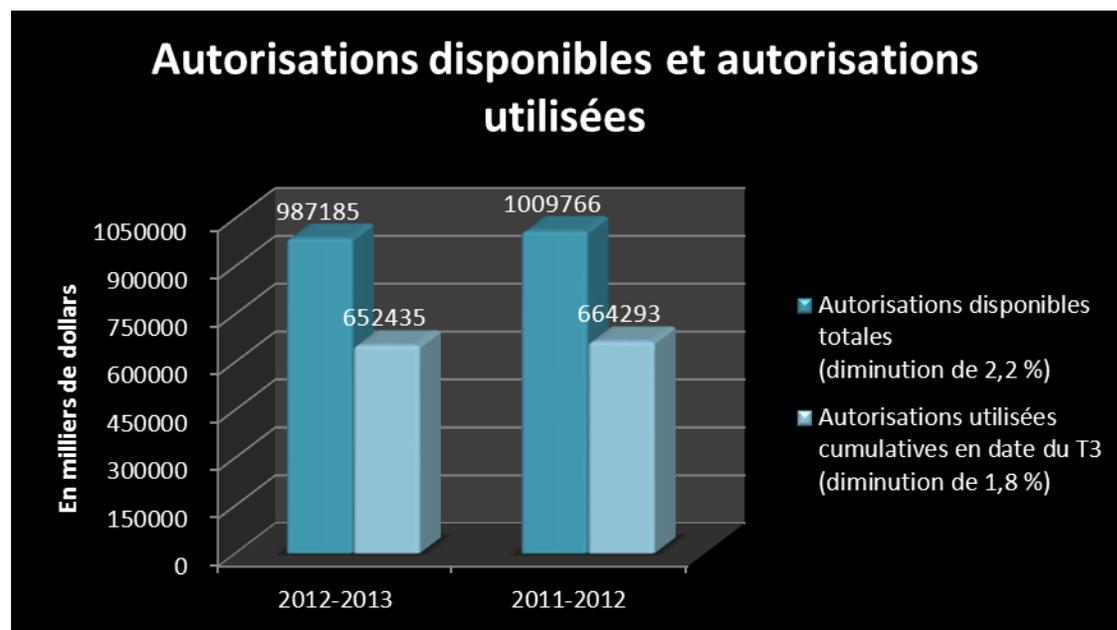


Tableau 2.1.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté pour le 3^e trimestre (en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	T3			T3			T3	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	52 370	11 399	21,8%	52 740	11 804	22,4 %	-0,7%	-3,4%
Crédit 25 – Subventions et contributions	928 197	170 843	18,4%	951 734	178 907	18,8%	-2,5%	-4,5%
Autorisations législatives	6 618	1 642	24,8%	5 292	1 305	24,7%	25,1%	25,8%
Total	987 185	183 884	18,6%	1 009 766	192 016	19,0 %	-2,2%	-4,2%

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Tableau 2.1.3 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées cumulatives par crédit voté (en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	52 370	34 781	66,4%	52 740	35 706	67,7%	-0,7%	-2,6%
Crédit 25 – Subventions et contributions	928 197	612 706	66,0%	951 734	624 621	65,6%	-2,5%	-1,9%
Autorisations législatives	6 618	4 948	74,8%	5 292	3 966	74,9%	25,1%	24,8%
Total	987 185	652 435	66,1%	1 009 766	664 293	65,8%	-2,2%	-1,8%

Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et crédit 25 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 25 – Subventions ont augmenté d'environ 3,3 millions de dollars et de 5,3 millions de dollars respectivement, depuis le deuxième trimestre de 2012-2013 en raison des postes budgétaires suivants :

Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement (augmentation nette de 3,3 millions de dollars)

- Affectations permanentes de crédits du Conseil du Trésor (augmentation de 3,9 millions de dollars);
- Autres (augmentation de 0,5 million de dollars);
- Impact net du budget fédéral de 2012 (diminution nette de 1,1 million de dollars).

Crédit 25 – Subventions (augmentation nette de 5,3 millions de dollars)

- Transferts des autres ministères (augmentation de 1,9 million de dollars);
- Financement des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (augmentation de 1,7 million de dollars);
- Impact net du budget fédéral de 2012 (augmentation de 1,7 million de dollars).

Par rapport à l'année précédente, les autorisations disponibles sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 25 – Subventions ont diminué d'environ 0,3 million de dollars (0,7 %) et de 23,5 millions de dollars (2,5 %) respectivement en raison du financement pour certains programmes (p. ex. les Centres d'excellence en commercialisation et en recherche et les Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise) qui devrait être approuvé dans le cadre du Budget supplémentaire

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

des dépenses C de 2012-2013 au lieu du Budget supplémentaire des dépenses B comme par les années antérieures. Aucuns écarts annuels importants ne sont prévus pour 2012-2013.

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et sous le crédit 25 – Subventions ont diminué d'environ 0,4 million de dollars (3,4 %) et de 8,1 million de dollars (4,5 %) respectivement par rapport à l'année précédente, ce qui concorde avec la diminution observée dans les autorisations disponibles. Le régime de dépenses des IRSC est constant d'année en année puisque le crédit pour dépenses de fonctionnement est généralement utilisé à un rythme régulier tout au long de l'exercice. Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées au troisième trimestre de 2012-2013 s'élèvent à 22,8 % comparativement à 22,4 % pour la même période l'année précédente. Les subventions sont généralement octroyées sous forme de versements bimensuels. Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées au troisième trimestre s'élèvent à 24,8 % comparativement à 24,7 % pour la même période l'année précédente. Aucun écart important n'a été relevé dans les dépenses réelles pour ce trimestre.

Les autorisations cumulatives utilisées au cours du troisième trimestre sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et le crédit 25 – Subventions ont diminué de 0,9 million de dollars (2,6 %) et de 11,9 millions de dollars (1,9 %) respectivement, ce qui concorde avec la diminution observée dans les autorisations disponibles. Les proportions de dépenses réelles au terme du troisième trimestre concordent avec celles de l'année précédente et le modèle de versement des fonds. Aucun écart important n'a été relevé pour la période qui a pris fin le 31 décembre 2012.

Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires à la disposition des IRSC ont augmenté de 1,3 million de dollars (25,1 %) par rapport à l'année précédente à la suite du réaménagement des enveloppes salariale et non salariale sous le crédit 20 – Dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le troisième trimestre représentent 24,8 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour la même période de l'année précédente (24,7 %) et le type de dépense (dépense linéaire). Aucun écart important n'a été relevé dans les dépenses réelles pour ce trimestre.

Les dépenses réelles cumulatives correspondant aux autorisations législatives représentent 74,8 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui concorde avec les dépenses pour la même période de l'année précédente (74,9 %) et le type de dépense. Aucun écart important n'a été relevé dans les autorisations utilisées.

2.2 Faits saillants financiers – État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 7)

Au 31 décembre 2012, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué d'environ 22,6 millions de dollars (2,2 %). Cette diminution est illustrée dans les tableaux suivants, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert) :

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense pour le 3^e trimestre (en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	T3			T3			T3	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	44 576	10 898	24,4%	35 875	10 855	30,3%	24,3%	0,4%
Autres dépenses de fonctionnement	14 412	2 143	14,9%	22 157	2 254	10,2%	-35,0%	-4,9%
Paiements de transfert	928 197	170 843	18,4%	951 734	178 907	18,8%	-2,5%	-4,5%
Total	987 185	183 884	18,6%	1 009 766	192 016	19,0%	-2,2%	-4,2%

Tableau 2.2.2 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations cumulatives disponibles et utilisées par type de dépense (en milliers de dollars)

	2012-2013			2011-2012			Écart	
	Cumulatif			Cumulatif			Cumulatif	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	44 576	34 093	76,5%	35 875	33 195	92,5%	24,3%	2,7%
Autres dépenses de fonctionnement	14 412	5 636	39,1%	22 157	6 477	29,2%	-35,0%	-13,0%
Paiements de transfert	928 197	612 706	66,0%	951 734	624 621	65,6%	-2,5%	-1,9%
Total	987 185	652 435	66,1%	1 009 766	664 293	65,8%	-2,2%	-1,8%

Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 0,4 million de dollars et de 2,9 millions de dollars respectivement depuis le dernier trimestre en raison des postes budgétaires susmentionnés à la section 2.1.

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement ont augmenté de 8,7 millions de dollars (24,3 %) et diminué de 7,7 millions de dollars

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

(35,0 %) respectivement par rapport à l'année précédente. Une transition entre les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement a été amorcée pour correspondre aux niveaux de dépenses salariales réels des IRSC, y compris l'ajout d'autorisations législatives budgétaires.

Les autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel ont légèrement diminué, soit de 0,04 million de dollars (0,4 %) par rapport au troisième trimestre de la période précédente. Le pourcentage d'autorisations utilisées pour le troisième trimestre (24,4 %) s'avère raisonnable compte tenu de la nature linéaire de cette dépense.

Les autorisations utilisées cumulatives pour ce qui est des dépenses liées au personnel ont légèrement augmenté, soit de 0,9 million de dollars (2,7 %) par rapport à la période précédente. Le pourcentage cumulatif des autorisations utilisées au cours du troisième trimestre (76,5 %) s'avère raisonnable étant donné le genre de dépenses.

Les autorisations utilisées et les autorisations utilisées cumulatives pour ce qui est des autres dépenses de fonctionnement ont diminué de 0,1 million de dollars (4,9 %) et de 0,8 million de dollars (13,0 %) respectivement par rapport à la période précédente, ce qui s'explique par les mesures de limitation des coûts adoptées par les IRSC au cours de l'année.

Paiements de transfert

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 31 décembre 2012 ont diminué de 23,5 millions de dollars (2,5 %) en raison du financement de programmes de subventions particuliers qui devrait être approuvé par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses C, comme mentionné à la section 2.1.

Les autorisations utilisées pour le trimestre et la période terminée le 31 décembre 2012 pour l'article courant susmentionné ont diminué de 8,1 millions de dollars et de 11,9 millions de dollars respectivement, ce qui concorde avec la diminution observée dans les autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées concordent avec les données de l'année précédente, les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements bimensuels.

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du troisième trimestre, mentionnons les suivants :

- Le 1^{er} octobre 2012, l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé, s'est jointe à Tony Boeckh, président de la Fondation Graham-Boeckh, et au Dr Alain Beaudet, président des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), pour annoncer l'inauguration du nouveau réseau axé sur la santé mentale des jeunes. Ce réseau axé sur le patient vise à améliorer les soins offerts aux jeunes Canadiens souffrant de maladie mentale en utilisant les résultats de la recherche dans les pratiques et les politiques. Le gouvernement du Canada y investira 12,5 millions de dollars sur cinq ans par l'intermédiaire des IRSC. Le réseau repose sur la collaboration entre les IRSC et la Fondation Graham-Boeckh qui, grâce à son financement de contrepartie, porte le total de l'investissement à 25 millions de dollars. Ce réseau est le premier à voir le jour dans le cadre de la [Stratégie de recherche axée sur le patient \(SRAP\)](#) – qui constitue une nouvelle façon de collaborer avec les provinces et des partenaires aux vues similaires pour accroître les ressources et soutenir la transformation du système de santé. Le réseau regroupera

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

des patients, des chercheurs et des fournisseurs de soins qui travailleront ensemble pour faciliter le transfert des pratiques, des thérapies et des politiques innovatrices du milieu scientifique aux décideurs et aux fournisseurs de soins qui en ont besoin. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web des IRSC à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/45927.html>.

- Le 20 décembre 2012, les IRSC ont publié le document *Concept d'avenir : nouvelle série de programmes ouverts et nouveau processus d'évaluation par les pairs*. Ce document expose la conception détaillée et le plan de mise en œuvre de la nouvelle série de programmes ouverts et du nouveau processus d'évaluation par les pairs. Pour plus de détails, visitez le site Web des IRSC à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/44761.html>.
- Les IRSC et leurs partenaires ont lancé plusieurs possibilités de financement au cours du trimestre qui a pris fin le 31 décembre 2012, totalisant quelque 50,7 millions de dollars en financement pluriannuel futur. Les possibilités de financement lancées au cours du trimestre visent des programmes tels que les bourses de recherche, le Programme de recherche en collaboration avec l'industrie, le Human Frontier Science Program – bourses de développement de carrière, le programme Santé des enfants et des adolescents, les subventions Catalyseur dans le domaine de l'environnement, des gènes et des maladies chroniques, l'appel transnational conjoint sur les maladies rares E-Rare-2, le Réseau international de centres d'excellence en recherche sur la neurodégénérescence, et plusieurs autres. Les possibilités de financement sont présentées dans le site Web des IRSC à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/26626.html>.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, leurs activités sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de leurs programmes et de leurs services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, l'évolution technologique et scientifique, les priorités gouvernementales et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement. De plus, à titre d'organisme fondé sur le savoir, les IRSC dépendent du maintien en poste d'une main-d'œuvre talentueuse et dévouée pour continuer d'offrir leurs programmes et services.

Les IRSC ont géré ces risques et incertitudes au moyen d'activités de planification et de surveillance rigoureuses, et par l'application de stratégies de gestion de projets judicieuses.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a aucun changement important à signaler relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012-2013, à l'exception des changements ci-dessous concernant l'application du budget de 2012.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

5. Mise en œuvre du budget de 2012

Cette section donne un aperçu des mesures de réduction des coûts annoncées dans le budget de 2012 qui seront mises en œuvre pour recentrer l'État et les programmes; faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec le gouvernement; moderniser et réduire les opérations administratives.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) parviendront à réaliser, en 2012-2013, les économies de 15 millions de dollars exigées dans le budget de 2012 (2,75 millions de dollars dans le budget de fonctionnement, 12,25 millions de dollars dans le budget des subventions), puis à en dégager le double (30 millions de dollars) en 2013-2014 et pour les années à venir. Ces réductions épargnent explicitement des programmes indispensables comme le Programme ouvert de subventions de fonctionnement. En fait, le budget énonce clairement la préservation des programmes de soutien à la recherche fondamentale, des programmes de bourses de recherche aux étudiants et des initiatives de recherche en partenariat avec l'industrie. En protégeant ainsi le budget des subventions et bourses des IRSC, le gouvernement du Canada manifeste que ces fonctions demeureront au cœur du mandat des IRSC. Les économies seront plutôt réalisées au moyen de mesures d'efficacité et de réductions de programmes qui font correspondre les ressources au mandat de base : les réductions seront appliquées là où les besoins auront diminué.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget de fonctionnement, les IRSC ont mis en place une série de mesures, notamment un processus rigoureux de gestion des postes vacants. D'autres changements étaient nécessaires pour réaliser la nouvelle vision organisationnelle des IRSC et atteindre les objectifs stratégiques clés, ainsi que les réductions requises. En effet, le 1^{er} octobre 2012, ces changements se sont traduits par le réaménagement des unités de travail et l'élimination ou rationalisation des activités opérationnelles et du travail.

Pour réaliser les économies nécessaires dans leur budget des subventions, les IRSC ont appliqué des réductions de 12,25 millions de dollars aux activités de programme suivantes : « Chercheurs en santé », « Commercialisation de la recherche en santé » et « Avancées en santé et dans les services de santé ». Le montant des réductions passera à 24,5 millions de dollars en 2013-2014. Toutes les obligations actuelles seront remplies.

Le budget de 2012 prévoyait en outre de nouveaux investissements annuels de 37 millions de dollars aux trois organismes subventionnaires pour améliorer le soutien aux initiatives de partenariats de recherche entre l'industrie et le milieu universitaire, et ce, à partir de 2012-2013. Les IRSC recevront 15 millions de dollars par année pour leur Stratégie de recherche axée sur le patient.

Le budget de 2012 prévoyait aussi 12 millions de dollars par année pour rendre permanent le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E), administré par les trois organismes subventionnaires.

Au terme du 3^e trimestre, toutes les mesures prévues dans le Budget de 2012 pour faire les économies nécessaires sont en voie de réalisation.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

Alain Beaudet, M.D., Ph.D.
Président

James Roberge, CMA
Chef des services financiers

Ottawa, Canada
Le 1^{er} mars 2013

Instituts de recherche en santé du Canada

6. État des autorisations (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	52 370	11 399	34 781	52 740	11 804	35 706
Crédit 25 – Subventions	928 197	170 843	612 706	951 734	178 907	624 621
Autorisations législatives	6 618	1 642	4 948	5 292	1 305	3 966
Autorisations totales	987 185	183 884	652 435	1 009 766	192 016	664 293

* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

7. Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non-vérifié*) Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	44 576	10 898	34 093	35 875	10 855	33 195
Transports et communications	6 135	784	2 428	6 323	1 105	2 892
Information	1 302	223	518	1 104	206	574
Services professionnels et spéciaux	4 746	736	1 670	11 755	715	2 139
Location	499	150	504	440	103	247
Services de réparation et d'entretien	1 071	8	24	84	18	263
Acquisitions de matériel et d'outillage	390	33	78	333	28	109
Acquisitions de terrains, de bâtiments et ouvrages	269	88	276	2 118	12	189
Paiements de transfert	928 197	170 843	612 706	951 734	178 907	624 621
Autres subventions et paiements	-	121	138	-	67	64
Dépenses budgétaires totales	987 185	183 884	652 435	1 009 766	192 016	664 293

* N'inclus que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.